



Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2000
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-deuxième session

6-9 mars 2001

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques économiques : Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, en annexe à la présente note, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix (organisateur : Organisation internationale du Travail). Ce document est communiqué à la Commission comme elle l'avait demandé à sa trente et unième session¹.

Points de discussion

2. La Commission est invitée à donner son avis concernant les activités du Groupe de travail.

* E/CN.3/2001/1.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2000, Supplément No 4 (E/2000/24)*, par. 1.

Annexe

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

1. Depuis le dernier rapport qu'il a présenté à la Commission de statistique à sa trente et unième session, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a tenu plusieurs réunions officielles et officieuses pour examiner les progrès des manuels sur l'indice des prix à la consommation (IPC) et sur l'indice des prix à la production (IPP).
2. L'élaboration des deux manuels est en cours, après un accord sur un plan général commun aux deux et sur la libre circulation des informations et des textes rédigés entre les deux groupes techniques. La rédaction de la version préliminaire des chapitres a commencé et les modalités de mise en forme définitive ont été arrêtées.
3. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a longuement discuté de l'inclusion d'une annexe sur la parité des pouvoirs d'achat (PPA) dans le manuel de l'indice des prix à la consommation, demandée par la Banque mondiale. Il a été convenu que l'annexe éventuelle porterait sur une collecte intégrée des données pour le calcul de l'indice des prix à la consommation et celui de la parité des pouvoirs d'achat; la décision finale serait prise après examen d'un avant-projet de l'annexe.
4. Le groupe technique d'experts chargé de l'indice des prix à la production a tenu sa deuxième réunion à Madrid en septembre 2000, en même temps que le Groupe de Voorburg sur les statistiques de services. Il a examiné un projet des sept premiers chapitres du manuel sur l'indice des prix à la production.
5. La prochaine réunion du groupe technique d'experts chargé de l'indice des prix à la consommation, prévue pour janvier 2001, sera consacrée au projet de la première partie du manuel sur l'indice des prix à la consommation. La deuxième partie sera examinée lors de la réunion qui aura lieu en mars 2001.
6. Une réunion officieuse du groupe technique d'experts chargé de l'indice des prix à la consommation sera organisée à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, prévue pour avril 2001 (voir E/CN.3/2001/11), à laquelle de nombreux auteurs dudit manuel doivent assister.
7. On compte qu'une version préliminaire sur l'indice des prix à la consommation sera prête d'ici au printemps 2001 et qu'une première version du manuel sur l'indice des prix à la production le sera avant l'été 2001.